

Ministère de l'Economie
Monsieur le Ministre
Monsieur Bruno Le Maire
139 rue de Bercy
75572 Paris

Le Secrétaire Général

N/ Réf :

Paris, le 5 janvier 2021

V/ Réf:

Monsieur le Ministre,

Une stratégie de vaccination a été mise en place par le gouvernement priorisant les personnes âgées, les soignants et plus généralement les personnes les plus exposées.

Dans ce cadre, la Fédération Générale Force Ouvrière Construction aimerait souligner la situation particulière des salariés de la Construction afin qu'ils puissent bénéficier d'une place dans les premières phases de votre plan de vaccination.

S'il est vrai que les professionnels de la santé et du médico-social sont en première ligne, d'autres professions dont la nôtre le sont également : Les ouvriers du BTP travaillent sur plusieurs chantiers à la fois et notamment, soit au domicile de particuliers, soit à plusieurs dans des lieux très confinés. Les équipes sont souvent modifiées et les ouvriers sont amenés à faire de grands déplacements et donc à changer régulièrement d'hébergement. Les moyens classiques de protection contre la Covid 19 sont donc très difficile voire impossible à mettre en place.

Toutes ces contraintes ne permettent pas aux salariés de se protéger correctement et les obligent à prendre des risques quotidiennement afin de ne pas perdre et pérenniser leur emploi. Ce sont ces raisons qui nous poussent à souhaiter que les salariés de la Construction soient également considérés comme prioritaires pour la vaccination contre la Covid 19.

La vaccination des travailleurs de la construction permettrait aussi de mettre en place des solutions afin qu'ils puissent de nouveau prendre des repas chauds. Aujourd'hui, les ouvriers sont obligés de prendre leurs repas froids, matin, midi et soir, ne pouvant plus disposer de lieux dédiés à la restauration. Pour des ouvriers travaillant à l'extérieur, c'est indigne, inacceptable et dangereux pour leur santé.

Pour ces salariés en déplacement, contraints de prendre leurs repas hors de chez eux, nous souhaiterions que des restaurants avec du personnel vaccinés puissent ouvrir, afin d'accueillir uniquement des salariés clients vaccinés (B.T.P., routiers etc.)

Enfin, nos professions possèdent de nombreux outils permettant une campagne rapide et efficace de vaccination. Les nombreuses structures en place telles que PRO BTP, l'OPPBTP, la Caisse de congés payés peuvent aider à la commande et à l'achat de doses de vaccins en grand nombre pour les salariés du B.T.P. De surcroit, grâce à l'appui des médecins du travail du B.T.P. et du réseau du B.T.P nous sommes en mesure d'accélérer la vaccination de tous nos salariés, en relais, en renfort du parcours habituel.

A la guerre comme à la guerre!

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Frank SERRA
Secrétaire Général

